LOUCHET – FALCOZ – CAPDEVILLE

Société civile professionnelle d'avocats aux barreaux de Chambéry et d'Albertville Spécialisations en Droit Immobilier et Droit Public B.P. 143 – 73204 ALBERTVILLE CEDEX

VENTE

AUX ENCHERES PUBLIQUES PAR SUITE DE SAISIE IMMOBILIERE ET DE SURENCHERE DU $10^{\rm EME}$

Sur la commune d'ALBIEZ-MONTROND (Savoie) D'UN APPARTEMENT

Adjudication fixée au VENDREDI 3 FEVRIER 2017 à 14 H

devant Madame le Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance d'ALBERTVILLE (73200), Palais de Justice, 5 avenue des Chasseurs Alpins

MISE A PRIX: 22.000 €

Dans un immeuble en copropriété dénommé "LA PIERRE FOURCHUE" cadastré lieudit "La Pierre Fourchue" section YR n° 256 pour 2 a 79 ca, ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété suivant acte du 15 septembre 2005 publié le 25 octobre 2005 volume 2005 P n° 17657, modifié suivant acte du 18 janvier 2006 publié le 3 février 2006 volume 2006 P n° 2259, à savoir, dans le bâtiment B :

- le <u>LOT 3</u> : un appartement, d'une superficie Loi Carrez de 33,13 m², situé au 1^{er} étage et comprenant une entrée, une chambre, une salle de bains avec douche et WC, un espace séjour – coin kitchenette ouvrant sur un balcon-terrasse, un casier à skis et les 80/1.000° des parties communes.

Ce bien a été saisi à la requête de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL NORD DE FRANCE, caisse locale de crédit mutuel au capital de 183 €, dont le siège social est situé 10 avenue Foch (59800) LILLE, inscrite au RCS de cette ville sous le n° 440 676 559, représentée par le Président de son Conseil d'Administration domicilié en cette qualité audit siège,

Ayant pour avocat Maître Bertrand LOUCHET, avocat au barreau d'ALBERTVILLE (Savoie), y demeurant B.P. 143 (73204) ALBERTVILLE CEDEX, membre de la SCP LOUCHET-FALCOZ-CAPDEVILLE.

Le bien a été adjugé à l'audience du 7 octobre 2016 à la SARL JESSICA HEINRICH, représenté par Maître André AGUETTAZ, au prix de 20.000 €. Monsieur Christophe CASTRIGNANO, représentée par Maître Virginie HERISSON-GARIN, a formé surenchère du 10ème.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat régulièrement inscrit au barreau d'ALBERTVILLE. Les frais de poursuites et d'adjudication seront payables par l'adjudicataire en sus de son prix suivant les conditions fixées par le cahier des conditions de la vente.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A:

- Bertrand LOUCHET, avocat B.P. 143 (73204) ALBERTVILLE CEDEX, membre de la SCP LOUCHET-FALCOZ-CAPDEVILLE, au cabinet duquel le cahier des conditions de vente peut être consulté (tél. 04.79.38.59.01),
- Site internet de l'Ordre des Avocats d'ALBERTVILLE : www.avocats-albertville.fr,
- Greffe de Madame le Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance d'ALBERTVILLE où le cahier des conditions de vente a été déposé et où il peut être consulté (tél. 04.79.32.43.14).

Une visite des lieux sera organisée par Maître Rosemary BISON, huissier de justice à SAINT JEAN DE MAURIENNE (tél. 04.79.64.01.78), le **vendredi 20 janvier 2017 à 14 H**.